



Examens comptables supérieurs

Diplômes Comptables Supérieurs DCG - DSCG

Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)
Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

Les diplômes comptables supérieurs sont régis par [Décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable](#) modifié par le [décret n°2018-1360 du 28 décembre 2018](#) portant aménagement des dispositions relatives au DCG, au DSCG, ainsi que par l'[arrêté du 13 février 2019 concernant les modalités d'organisation de ces examens](#).

Le grade de licence est conféré de plein droit aux titulaires du Diplôme de Comptabilité et de Gestion et le grade de master aux titulaires du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion ([décret n°2010-1423 du 17 novembre 2010](#)).

Pour toute information concernant les stages, les débouchés, les perspectives, s'adresser aux conseils régionaux de l'ordre des experts comptables.

Vous avez une question précise, n'hésitez pas à consulter notre [FAQ](#).

M.A.J. le 21/01/2021

Dans cette rubrique

- [Inscription au D.C.G](#)
- [Inscription au D.S.C.G](#)
- [Épreuves et calendrier](#)
- [Résultats et diplômes](#)
- [Réglementation](#)
- [Aménagement d'épreuves](#)
- [Questions diverses](#)

Documents à télécharger

Nouveautés réglementaires :

[BO 2020 Liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispenses d'épreuves](#)

[BO 2020 Suppression des titres et diplômes étrangers ouvrant droit à dispenses d'épreuves](#)

[BO 2016 relatif aux diplômes français ouvrant droit à dispense](#)

[Ajout BO du 21 décembre 2017 dispenses DUT GEA](#)

[BO 2009 relatif aux diplômes étrangers ouvrant droit à dispense](#)

Contact

Rectorat de Nantes
Direction des Examens et Concours
Bureau des Examens Comptables (DEC 4.2)

4 chemin de la Houssinière
BP 72616
44326 Nantes cedex 3
Tél : 02 40 37 38 09
02 40 37 37 95
dec.dcs@ac-nantes.fr
Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37